

# INTERCLUBS MEDITERRANEE

## 2<sup>ème</sup> Série Hommes

2017 - 2018

Réunion des Capitaines	GRAND AVIGNON	Date	09/09/2017
Objet	Réunion de Lancement 2017-2018	Réf. du document	INTERCLUB 2e SERIE V1.0

### PARTICIPANTS avec DROIT DE VOTE

CLUB	NOM	Prénom	Emargement	Présent ou représenté
FONTCAUDE	DEGAT	Jean-Claude		X
NîmesVACQUEROLLES	FREROT	Erik		Excusé
MIRAMAS	MOLINO	Patrick		X
SERVANES	PAUTUS	Frédéric		X
SET CLUB	GORLIN	Serge		Excusé
CHATEAUBLANC	FERREN	Paul		X
GRAND AVIGNON	LECUCQ	Césaire		X
GRANDE MOTTE	DUMAZERT	Jean luc		Excusé
LA SALETTE	GREGEOIS	Bruno		Excusé
SAINT THOMAS	MIMART	jacques		X
AIX MARSEILLE	BENZEKRI	Serge		X
SAINTE VICTOIR	MAMBERTI	Gilles		X

### DIFFUSION

pour Action	Tous les capitaines des clubs engagés
pour Information	Tous les participants à la compétition

### VALIDATIONS

	Rôle	Date	Nom
REDACTION	Site Web	09/09/2017	Alain KOZIOL
APPROBATION	Coordonnateur interclubs 2 <sup>e</sup> série	«	Michel BUIZARD
APPROBATION	Représentant poule A	«	Frédéric PAUTUS
APPROBATION	Représentant poule B	«	Jacques MIMARD

Prochaine réunion le

<b>PREAMBULE :</b> .....	<b>3</b>
<b>1. ORGANISATION DE LA COMPETITION</b> .....	<b>3</b>
1.1. COMPOSITION DES POULES 2017-2018.....	3
1.2. COMPOSITION DES EQUIPES .....	4
1.3. LES RENCONTRES.....	4
1.4. CALCUL DES POINTS ET CLASSEMENT PAR POULES	5
1.5. FEUILLES DE MATCHES .....	5
1.6. GAGNANT DU CHAMPIONNAT - MIXAGE DES POULES.....	6
1.7. LITIGES .....	6
<b>2. FINALE DE LA COUPE</b> .....	<b>7</b>
2.1. CLUB NOUVEL ENTRANT .....	7
<b>3. REPORT/ARRET DES RENCONTRES :</b> .....	<b>8</b>
<b>4. REGLES PARTICULIERES :</b> .....	<b>9</b>
4.1. JEU LENT .....	10
<b>5. FRAIS D'ENGAGEMENT</b> .....	<b>11</b>
ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE FONTCAUDE.....	11
Tél. 06 86 97 25 04 .....	11
<b>6. COMMUNICATION : SITE INTERNET.....</b>	<b>12</b>
<b>7. COMMISSION DU REGLEMENT</b> .....	<b>12</b>

## **PREAMBULE :**

Une compétition dite « Interclubs de la Méditerranée, 2<sup>ème</sup> série Hommes » est organisée entre les clubs participants, via leur association sportive, sur la base du volontariat et selon le règlement qui suit.

**L'objectif premier qui doit être recherché reste la convivialité, le plaisir de partager une passion commune ainsi que le désir de nouer des relations golfigues entre clubs comme entre membres.**

La compétition INTERCLUBS 2<sup>ème</sup> Série Hommes est donc le support à ces objectifs. Elle est organisée toutefois selon le présent règlement, débattu et accepté par tous les clubs participants, et en rapport avec un niveau de jeu qui progresse partout dans nos clubs.

## **1. ORGANISATION DE LA COMPETITION**

Elle est articulée autour de 2 challenges sportifs. Un championnat composé de 2 poules et un challenge final de « Coupe Interclubs » qui réunit l'ensemble des clubs ayant participé au championnat sur un tournoi unique en fin d'année.

Le Club vainqueur de la finale (Coupe Interclubs) de l'année écoulée devient l'organisateur responsable la nouvelle saison à venir et accueillera la prochaine Coupe finale sur son parcours. Ceci, sauf s'il l'a déjà organisé la saison précédente. Si ce cas intervenait on privilégiera les clubs n'ayant jamais organisé la Coupe, ou à défaut on sollicitera alors le second de la Coupe, voire le troisième...etc., en cas de désistements successifs.

Une réunion annuelle des capitaines sera organisée un mois avant la finale de la coupe. Celle-ci aura pour objet de déterminer les évolutions de règlement à prendre en compte pour l'année à venir.

La passation de pouvoir envers le nouvel organisateur se fera le jour de la finale. Une réunion en Janvier sera également organisée pour examiner les comptes de l'an passé et favoriser un échange d'expériences pour aider l'organisateur de la Coupe.

### **1.1. COMPOSITION DES POULES 2017-2018**

12 clubs répartis sur deux poules GEOGRAPHIQUES :

<b>POULE OUEST</b>	<b>POULE EST</b>
<b>BEZIERS ST THOMAS</b>	<b>GOLF AIX MARSEILLE - LES MILLES</b>
<b>NÎMES VACQUEROLLES</b>	<b>SAINTE VICTOIRE FUYEAU</b>
<b>MIRAMAS</b>	<b>GARDEN GOLF CHATEAUBLANC</b>
<b>FONCAUDE</b>	<b>GRAND AVIGNON</b>
<b>LA GRANDE MOTTE</b>	<b>GOLD AIX EN PROVENCE (SET CLUB)</b>
<b>SERVANES</b>	<b>LA SALETTE</b>

## 1.2. COMPOSITION DES EQUIPES

---

- + 6 joueurs Hommes
- + membres de leurs Clubs respectifs et titulaires d'une licence en cours de validité
- + membres de l'Association Sportive, à jour de leurs cotisations
- + à jour de leur certificat médical
- + âgés au minimum de **25 ans révolus** lors d'une rencontre entre clubs,
- + L'**index** des joueurs pris en compte est celui du lundi précédant la rencontre
  - o Le plus bas : **9.0**
  - o Le plus haut : **pas de limite** mais **ramené à 15.0** pour tout calcul.
- + les **calculs** se font **sur la base des index précis**
- + Le total minimum des index requis par équipe doit être de **72.0**

## 1.3. LES RENCONTRES

---

- + Elles se dérouleront **selon le calendrier** prétabli en début d'année.
- + Les rencontres ont lieu **le samedi** : 5 matchs sont à jouer pour une rencontre.
- + **4 simples** en match Play.
- + **1 double** en 4 balles **formule meilleure - plus mauvaise**.
- + Le capitaine choisi librement les joueurs de double, puis affecte aux matchs de **simples les joueurs restants selon l'ordre des index**.
- + Les départs se font en partie de 4 joueurs.
- + **Les règles officielles du Match Play s'appliquent sauf dérogation du présent règlement** (temps de recherche limité à 3 minutes, pas de retour au tee de départ pour rejouer une balle...cf. les règles particulières du présent règlement).
- + **Les conseils ne sont autorisés que pour la partie de double**. Ne sont pas considérés comme conseils des informations qui concerneraient la sécurité, la position des drapeaux, obstacles,...etc., ou bien encore une balle perdue, une règle locale, ou un point de règlement à préciser.
- + Le club recevant retiendra les départs entre 9h00 et 10h00, l'idéal restant **9h30**.
- + Les départs, sauf exception, se font selon le principe d'un **mini shot gun** : avec au minimum une partie (ou deux) au 18 et une partie au trou N° 1, ceci afin de terminer au plus tôt et **favoriser les repas en commun** qui sont essentiels à l'esprit de la compétition.

## 1.4. CALCUL DES POINTS ET CLASSEMENT PAR POULES

Lors d'une rencontre, pour chaque match joué :

- Simple gagné = 2 points, Simple partagé = 1 point
- Double gagné = 3 points, Double partagé = 1,5 points

Le total des points obtenus pour équipe détermine ainsi si une rencontre est gagnée ou partagée, voire bonifiée et attribue ainsi des points championnat :

- Rencontre gagnée = 2 points pour le classement du championnat
- Rencontre partagée = 1 point pour le classement du championnat
- Bonus rencontre gagnée à l'extérieur = 1 point supplémentaire

Le classement provisoire fait apparaître :

- ✚ le nombre de rencontres jouées
- ✚ le **total de points** championnat à l'issue des rencontres pour classer les clubs
- ✚ le **Match Average** : cumul des points totalisés pour l'ensemble des matchs disputés, au fil des rencontres jouées

Rang	CLUB	RENCONTRES					Match Average
		Jouées	Gagnées	Nulles	Bonus	Total Points	
1	X	4	2	1	1	6	19.5
2	Y	3	2	0	0	4	15.0

## 1.5. FEUILLES DE MATCHES

Avant le début de chaque **rencontre la feuille des matches doit d'abord être remplie par le capitaine recevant. Il est conseillé au capitaine visiteur de préparer également à l'avance sa feuille de façon à gagner du temps.**

Elle doit être **claire et complète** : noms, prénoms, index, et numéro de licence.

**Même en cas de report elle doit être envoyée** par le responsable de l'équipe recevante, avec la mention de ce report, et éventuellement la date déjà prévue pour ce report.

**IMPORTANT** : bien **préciser** également si cette rencontre a fait l'objet d'une **inversion** dans le calendrier initial, afin de permettre le bon calcul du bonus extérieur.

A l'issue de la rencontre, le score devra obligatoirement être précisé avec le détail des matchs joués pour pouvoir gérer le match average.

En cas de **contestation non résolue** à l'issue d'une rencontre, chaque capitaine signalera par écrit brièvement le problème rencontré, **sur la feuille de matches**.

Les feuilles de matches signées seront transmises par mail, **dans les 48 heures** à [michel.buizard@orange.fr](mailto:michel.buizard@orange.fr) (par téléphone exceptionnellement, en cas de problème).

Celui-ci se chargera de tenir à jour le classement, conserver les feuilles de matches et transmettre aux capitaines résultats et classement en cours, avec l'appui du site internet.

## 1.6. GAGNANT DU CHAMPIONNAT - MIXAGE DES POULES

A l'issue de l'ensemble des rencontres Aller/Retour, un **classement définitif est arrêté pour chaque poule**. A l'intérieur d'une même poule, en cas d'égalité de points obtenus entre plusieurs clubs, il sera tenu compte du « match average particulier » c.a.d. uniquement du résultat des matches entre les clubs ex-æquo pour les départager. Et sinon et seulement, en deuxième critère le match average global serait retenu pour ce faire.

Une **dernière journée de rencontres** est programmée **pour déterminer le classement final du championnat**. Cette ultime rencontre verra s'affronter entre eux et toujours en match play les **clubs classés au même rang dans leurs poules respectives**. Les clubs recevants pour départager un même rang, seront les clubs avec le meilleur total de points championnat, ou à défaut le meilleur match average en second critère.

En cas d'égalité parfaite, la commission du règlement se réunira pour décider comment les départager : match d'appui, tirage au sort....etc.

**MIXAGE DES POULES : les 2 derniers de chaque poule seront reversés dans l'autre poule pour l'année suivante, hors les Clubs de Béziers et La Salette qui constituent chacun le point d'ancrage des deux poules géographiques.**

Cela permettra le brassage des poules chaque année et certainement de maintenir un intérêt plus important à notre compétition.

Toutes les rencontres devront avoir été jouées avant la date de la dernière journée prévue pour les rencontres en Aller/Retour du championnat, à peine d'être comptabilisées en forfait pour les équipes concernées.

## 1.7. LITIGES

**Le score de chaque trou est annoncé à haute voix et confirmé** entre les adversaires avant le jeu du trou suivant. Tout résultat acquis avant le départ d'un trou l'est définitivement, sans recours possible.

Exceptionnellement, en cas de litige entre 2 adversaires et, dans la mesure où il est impossible de statuer immédiatement du fait d'un manque de connaissance des règles du match play, le résultat de ce trou peut être « gelé », mais obligatoirement avant le départ du trou suivant. Le cas sera ensuite exposé et débattu entre les deux capitaines à l'issue de la rencontre. Ceux-ci décideront en commun avant de finaliser la feuille de match.

**D'une façon générale les capitaines opposés sur un litige sont invités à trouver une solution entre eux et informer simplement l'organisateur** de leur décision commune, qui devient sans appel dans la mesure où elle ne lèse aucune équipe tierce.

En cas de contestation maintenue ou lacune du règlement actuel, le cas est **consigné sur la feuille de matches** puis soumis à la commission du règlement. Leur vote précise alors le règlement, tranche le cas et emporte une décision sans appel.

**Aucun litige ne pourra être examiné passé un délai de 8 jours** après la date de survenance dudit litige.

**Les feuilles de match feront foi, d'où l'intérêt de bien les remplir que ce soit pour l'attribution de points comme pour faire remonter un éventuel litige persistant.**

## 2. FINALE DE LA COUPE

Il s'agit de regrouper l'ensemble des clubs pour une compétition unique sur un seul jour.

Ce sera la finale de la coupe dont la formule sera en Brut Stableford. Les cartes ne sont pas prises en compte et ne permettront pas d'établir de nouveaux index.

**Le vainqueur de la coupe sera chargé de l'organisation de la compétition pour l'année suivante, sauf il est déjà l'organisateur de la coupe de l'année en cours. Dans ce dernier cas on choisira prioritairement parmi les clubs n'ayant jamais organisé la compétition et qui en manifeste le désir lors de cette coupe; sinon ce sera le second de la coupe en question qui sera chargé de cette organisation.**

**La finale se déroulera sur le parcours de FONTCAUDE (VAINQUEUR 2017)  
le Samedi 2 JUIN 2017**

Formule de la finale de la coupe

- **Brut Stableford**
- 6 à 8 joueurs par équipe. Les 5 meilleures cartes seront retenues, mais avec une somme des index concernés qui ne pourra en aucun cas être inférieure à 60.
- En cas d'égalité on utilisera une « meilleure 6<sup>ème</sup> carte » mais la somme des index concernés ne pourra alors être inférieure à 72.
- **Tous les clubs partent à égalité pour cette coupe.**
- Les conditions d'index restent identiques à celles du championnat.
- Les capitaines peuvent faire jouer des personnes qui n'ont pas participé au championnat Interclubs à la condition expresse que ceux-ci soient en conformité avec notre règlement.

### REMISE DES PRIX

Le club organisateur est en charge de la dotation.

Il récompensera les vainqueurs de chaque poule ainsi que le vainqueur de la coupe pour 6 joueurs chaque fois.

Selon la dotation restante il peut aussi récompenser mais de manière moindre le vainqueur individuel en brut, en net, etc... Mais ceci n'est qu'une suggestion.

### 2.1. CLUB NOUVEL ENTRANT

Tout nouveau club désireux de rejoindre la compétition pour la saison à venir le fait savoir auprès de l'organisateur de la compétition.

Lors de la réunion des capitaines, un vote sera organisé sur le sujet. La majorité des clubs participants à la compétition est requise pour accueillir tout nouveau club.

Tout nouveau membre est admis en poule selon la logique de sa géographie.

### 3. REPORT/ARRET DES RENCONTRES :

En cas d'empêchement, le capitaine qui connaît un souci doit prévenir l'autre capitaine dans les meilleurs délais, et dans tous les cas **au plus tard 48h minimum avant la rencontre**.

A moins de 48h de la rencontre seul le cas **d'intempéries** peut donner lieu à report, mais avec l'accord des deux capitaines. De même **le jour de la rencontre**, si les conditions de jeu l'imposent, la rencontre en cours peut être reportée, voire même arrêtée **avec l'accord des deux capitaines**.

**Tout report, arrêt - ou inversion de rencontres- est obligatoirement signalé par écrit à l'organisateur** ou à la personne en charge de la gestion des classements, avec le nom du club qui a souhaité le report ou l'inversion, le motif invoqué, et **copie au second club concerné**.

La rencontre reportée ou arrêtée doit faire l'objet d'une **nouvelle proposition** de date de la part du club recevant **au plus tard dans la semaine qui suit** la date initialement prévue. Toute date en dehors d'un samedi ne pourra être considérée comme valable, sauf accord des deux capitaines concernés.

Il est fait obligation absolue aux clubs de terminer l'ensemble de leurs rencontres Aller avant le début des matchs Retour. Exceptionnellement il sera autorisé de planifier un report à une date ferme au-delà de la dite date, mais cette planification doit obligatoirement prendre place avant le début des matchs retour et toujours obligatoirement par écrit auprès des organisateurs, avec copie au club adversaire.

Les matchs non joués dans les temps prévus sont réputés perdus pour les deux clubs concernés et verront donc les deux équipes pénalisées par une absence totale de points pour la rencontre en question.

Toutefois si le club recevant du match reporté ou arrêté, a soumis selon la procédure au moins 2 dates possibles de report à son adversaire, et que ce dernier les a refusées, seul le club visiteur sera réputé avoir perdu ce match avec 0 points attribués et la totalité des points en jeu sera attribuée à son adversaire.

Pour ce qui concerne les matchs non tenus à une date ferme planifiée, l'équipe qui ne se sera pas présentée pour jouer avec une équipe formée selon les règles sera réputée avoir perdue seule le match avec 0 points attribués et la totalité des points en jeu attribuée à son adversaire

En cas de désaccord sur une date de report de rencontre le cas est soumis au coordonnateur preuves à l'appui. Ce dernier prendra les informations auprès des clubs concernés et la commission du règlement rendra une décision. Cette décision pouvant aller jusqu'à sanctionner d'un forfait le club jugé récalcitrant.

En cas d'arrêt d'une rencontre pour cause d'intempéries avant le 10<sup>ème</sup> trou joué par la dernière partie, celle-ci sera obligatoirement rejouée intégralement. **Tout résultat d'une rencontre interrompue après le 10<sup>ème</sup> trou joué par la dernière partie pourra donc être pris en compte comme définitif** : les résultats provisoires des matchs deviennent définitifs au moment de l'arrêt de la rencontre. Toutefois les deux capitaines peuvent convenir de rejouer et donc reporter le match selon la procédure, à la condition de signaler par écrit cette décision sur la feuille de match signée par eux.



#### 4. REGLES PARTICULIERES :

**Retard :** en cas de retard d'un des participants au départ de la compétition, celui-ci pourra rejoindre à tout moment son adversaire désigné, avec la perte des trous joués en son absence plus le trou en cours, et dans la limite tolérée de trois trous au maximum. Au-delà : match perdu.

**Absence d'un joueur :** en cas de problème d'effectif, une équipe peut néanmoins présenter lors de la rencontre, un nombre **minimum de 5 de joueurs**. Toutefois dans ce cas précis, l'index total des compétiteurs présents ne pourra être inférieur à **60.0**. L'équipe avec un effectif complet choisit sans aucune contrainte d'index le joueur qu'elle souhaite ne pas faire participer à la rencontre. La rencontre se déroule ensuite normalement : Un double sera obligatoirement joué et les simples se jouent ensuite dans l'ordre des index.

**Forfait :** Une équipe se présentant avec moins de 5 joueurs ou absente est déclarée forfait. Le score de la rencontre sera de 11 points à 0 pour l'équipe non en cause.

**Placement de la balle :** Le capitaine qui reçoit décidera ou non du placement de la balle.

**Ordre des parties :** Les deux capitaines décideront en quelle position se jouera le double. Les parties débutent au même horaire, à partir des trous 18 et 1, charge au capitaine recevant de faire les réservations nécessaires.

**Boules de départ :** Les parties sont jouées depuis les boules jaunes en place le jour de la compétition. Si les deux capitaines sont d'accord et si la direction du club l'accepte, les départs peuvent être joués des repères jaunes pour l'ensemble des matchs.

**Règles Locales :** afin d'éviter les litiges, elles devront être précisées à l'avance si elles ne figurent pas sur la carte de score (papier distribué). Il serait souhaitable de disposer dans chaque équipe d'une personne maîtrisant ces règles. En cas de contestation, seules les règles locales figurant sur la carte de score du club ou le papier distribué feront foi.

**Conseils / Indications :** lors du déroulement d'un trou, le joueur visiteur peut questionner son co-compétiteur sur la position des drapeaux, hors limites, obstacles, distances ... Les joueurs de la partie recevante se doivent de fournir les détails demandés avec honnêteté. Pour autant aucune contestation ne peut surgir de ces informations.

**Mauvais index :** Si l'erreur n'a eu aucune incidence sur le total minimum des index requis pour la rencontre ni sur l'ordre des matchs, dans ce cas le résultat reste acquis. Si le total des index requis n'a pas été atteint (pour 6 ou 5 joueurs selon le cas de figure) la rencontre est déclarée perdue par forfait pour l'équipe en cause. Si l'ordre des matchs a été interverti de ce fait, les matchs concernés par l'inversion sont réputés perdus pour l'équipe en cause.

**Voiturette :** dans le cas où un compétiteur souhaite utiliser une voiturette, il lui appartient de proposer à son adversaire direct, à ses frais, le même moyen de déplacement. L'adversaire direct peut refuser une telle situation, en cas d'absence de certificat médical ou absence d'infirmité manifeste gênant son adversaire pour sa locomotion.

## 4.1. JEU LENT

---

Ce problème récurrent peut être combattu par quelques dispositions particulières :

- ✚ Dans une partie donnée, **seul l'ordre de jeu lié à un match importe** et doit être respecté. **Priorité à celui qui est prêt donc**, sans déroger à cette règle.
- ✚ Lorsqu'un trou ou un putt est donné, les joueurs concernés sont invités à passer au trou suivant rapidement. Ils sont invités à jouer en premier, puis attendre l'autre équipe.
- ✚ **La partie No 1 peut**, si l'occasion lui en est donnée, **se dédoubler** afin de fluidifier le jeu. Et ainsi de suite ...
- ✚ Les recherches de balle sont limitées à **3 minutes**
- ✚ Si aucune balle provisoire n'a été jouée de façon préventive, **interdiction de revenir jouer une balle depuis le départ**. le trou est considéré comme perdu pour le joueur ayant par exemple perdu sa balle, ceci si aucune règle ne lui permet de continuer bien sûr (balle retrouvée et injouable par exemple, balle manifestement dans un obstacle ...).
- ✚ **Faire démarrer le double au trou N° 18**, contribue aussi à raccourcir le temps de jeu total et assurer la présence de tous plus tôt au repas.

## 5. FRAIS D'ENGAGEMENT

Chaque équipe devra s'acquitter d'une participation de **130 euros** pour la saison à venir.

Cette somme est susceptible d'être modifiée en fonction du coût de maintenance du site. Jusqu'à présent, un montant de 30 euros était prélevé à cet effet, mais il est possible qu'il y ait une modification selon les besoins d'évolutions du site.

Tous les clubs seront tenus au courant.

La participation restante servira exclusivement à la dotation des gagnants du championnat et de la coupe, ainsi qu'aux fournitures des trophées.

C'est pourquoi il est absolument indispensable que chaque club s'acquitte de ce montant au plus tard le **31 JANVIER** de la saison en cours.

A défaut de réception par l'organisateur du règlement de la participation dans les délais, l'équipe ou les équipes défaillantes ne recevront aucune récompense.

Le chèque devra être adressé à l'ordre de :

### ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE FONTCAUDE

Attention Michel ROQUES (2eme Série)

38 Avenue Les Hameaux du Golf

34990 JUVIGNAC

Tél. 06 86 97 25 04

A l'occasion de la finale de la Coupe :

Il sera demandé à chaque équipe, et afin de faciliter l'organisation,

**2 chèques globaux séparés :**

- Un pour le règlement des repas
- Un pour le règlement des green-fees

A ce titre, et dans le cadre de la saison en cours, il serait tout à fait opportun que chaque capitaine négocie avec son club et son restaurant le prix des repas complets (boisson et café inclus) à **25 euros maximum** et le prix des green fees autour de **35/40 euros** de façon à uniformiser les conditions de participation, et pérenniser cette compétition.

Lors de la réunion des capitaines qui suit la Coupe l'organisateur est tenu obligatoirement de présenter **un bilan financier de l'organisation de la finale dite Coupe.**

## 6. COMMUNICATION : SITE INTERNET

**Un site est disponible** afin de dynamiser la circulation de l'information, des décisions et des résultats. Ce site permet à tous de connaître rapidement l'évolution de la compétition.

Il échoit à **l'organisateur de mettre à jour très régulièrement la rubrique éditoriale** en zone centrale du site. **L'organisateur**, grâce à un système de mot de passe **aura accès en mise à jour à toutes les zones, et se doit d'intervenir** s'il constate des dérapages en matière de communication.

**Un coordonnateur sera dédiée à la gestion des calendriers** (reports, ...) **et du classement**, avec un mot de passe particulier qui lui permettra d'exercer cette fonction (inscription des résultats des rencontres, et mises à jour des dates reportées).

**Un espace propre à chaque capitaine de club leur est également réservé**, avec un mot de passe personnalisé pour ses mises à jour. Mot de passe à demander au gestionnaire du site. Chaque club pourra y mettre les informations de son choix : coordonnées du capitaine, lieu et horaire de rassemblement, équipe pour la journée suivante, résultat de la journée passée, photo du dernier repas avec les visiteurs...

Le site sera uniquement à **vocation informative**.

Adresse : <http://www.interclubs-med.info>

Le canal officiel d'information est et restera celui des informations échangées entre coordonnateur, organisateur, représentant des poules et capitaines. Aucune information du site ne saurait donc donner lieu à contestation.

**L'ensemble des informations sera public**, ouvert en lecture à tous, donc prudence sur les publications auxquelles vous contribuez tous et qui **restent sous votre entière responsabilité**, notamment si vous prêtez votre mot de passe.

Sur simple demande auprès du gestionnaire du site, un mot de passe peut être changé.

## 7. COMMISSION DU REGLEMENT

Sont élus à la commission du règlement :

Frédéric PAUTUS représentant poule A

Jacques MIMARD représentant poule B

Michel BUIZARD [michel.buizard@orange.fr](mailto:michel.buizard@orange.fr) en tant que coordonnateur

Ils officieront à la commission du règlement qui est chargée de régler les litiges éventuels.

**Merci à tous. Salutations sportives.**